

COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU BOIS-ÉNERGIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Sommaire

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	4
REPÈRES-----	4
MISSIONS ET ACTIONS -----	4
FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS -----	5
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	6
CHIFFRES-CLÉS 2024	7
NOS ADHÉRENTS	8
MOMENTS-CLÉS ET AGENDA 2024	10
MANIFESTATIONS ET INTERVENTIONS DU CIBE-----	11
LOCALISATION DES INTERVENTIONS -----	12
NOS ACTIONS	13
ÉCHANGER, MUTUALISER, RASSEMBLER, ANALYSER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES -----	13
1 RÉUNIONS INTERNES DE TRAVAIL ET DE CONSULTATION -----	13
2 TRAVAUX DES COMMISSIONS DU CIBE -----	13
2.1 Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles	14
2.2 Commission ANI : Animation bois-énergie	17
2.3 Commission MOP : Stratégie de développement et montage de projets de chaufferies	21
2.4 Commission REX : Retour d'expérience de conception, construction et exploitation	24
3 FÉDÉRER ET PARTICIPER AUX CONSULTATIONS, ACTIONS ET SUIVIS -----	27
3.1 Contributions et consultations officielles	27
3.1.1 Transposition de la directive dite « RED II »	27
3.1.2 Étude sur les statistiques du bois-énergie	28
3.1.3 SFEC/SNBC/PPE	29
3.1.4 GIS Biomasse (Groupement d'intérêt scientifique) et CTI (Comité technique interfilière)	29
3.2 Actions transverses thématiques auprès de nos partenaires	30
3.2.1 ADEME	30
3.2.2 SSD/ECO-BOIS → Consortium « SSD EB »	31
3.2.3 FBF	31
3.2.4 Comité Stratégique de Filière (CSF)	32
3.2.5 CSFB Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois	32
3.2.6 SER	32
3.2.7 Club de la chaleur renouvelable/semaine de la chaleur renouvelable	33
3.2.8 Comité des utilisateurs des indices CEEB	33
3.3 Organiser des actions de formation	33
3.3.1 ENERBOIS	34
3.3.2 ADOBOIS	34

3.4	Conduire et s'associer pour le développement et la valorisation du bois-énergie	34
3.4.1	Manifestations/Communication	34
3.4.2	La journée technique	35
3.4.3	Rencontres des animateurs bois-énergie	36
3.4.4	Webinaires	36
3.5	Diffusion/Communication	37
3.5.1	Colloque	37
3.5.2	Site internet du CIBE	38
3.5.3	Le CIBE dans les médias en 2024	38

NOS FINANCES **39**

L'ASSOCIATION **40**

PARTENAIRES	-----	40
1	PARTENAIRE FINANCIER -----	40
2	AUTRES PARTENAIRES -----	40
3	ORGANISATION -----	42
3.1	Bureau	42
3.2	Conseil d'Administration	42
3.3	Équipe salariée	43

Présentation de l'association

Repères

Les professionnels du bois-énergie se sont mobilisés pour l'utilisation énergétique du bois dans le secteur collectif/tertiaire. Cela s'est traduit par une structuration de la filière, d'une façon informelle tout d'abord, avec la CIBE (Commission Interprofessionnelle du Bois-Énergie) de 2000 à 2006 sous l'égide de l'ATEE, de Biomasse Normandie et d'AMORCE, puis formelle avec la création de l'association loi 1901 CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie), en 2006.

Le CIBE regroupe l'ensemble des professionnels du bois-énergie collectif et industriel de l'amont (forestiers, détenteurs de ressources, producteurs de combustibles, transformateurs) à l'aval (maîtres d'ouvrage de chaufferies, exploitants de chauffage, maîtres d'œuvre, chaudiéristes, structures d'animation...). Il en est aujourd'hui reconnu comme le référent sur les questionnements techniques, réglementaires, économiques et environnementaux, mais aussi comme une entité nationale garante de l'intérêt collectif et public du développement du bois-énergie.

Missions et actions

Le CIBE a pour objet de promouvoir l'utilisation, dans les chaufferies automatiques, du bois-énergie et autres biomasses ligno-cellulosiques, ci-après dénommés "bois-énergie" par simplification, en :

- Organisant tout échange de points de vue et d'expériences entre ses membres ;
- Rassemblant, analysant et diffusant toutes les informations économiques, réglementaires, techniques utiles ;
- Proposant aux pouvoirs publics et institutions spécialisées les mesures techniques propres à favoriser le développement du bois-énergie ;
- Organisant des actions de formation ;
- Conduisant ou s'associant à toute action relative au développement de la valorisation du bois-énergie, plus généralement.
- Pour réaliser son objet, l'association se propose de :
- Constituer et animer des groupes de travail thématiques (commissions) ;
- Organiser et participer à des réunions d'informations, des colloques, des actions de sensibilisation, des stages de formation ;
- Conduire, coordonner ou s'associer à la réalisation d'études ;
- Et, plus généralement, utiliser tous les autres moyens susceptibles de concourir à la réalisation de l'objet social.

Fonctionnement des commissions

Les travaux, échanges et consultations du CIBE se font au sein des commissions.

Les commissions se réunissent en plénière, 4 à 5 fois par an. En parallèle, des groupes de travail se forment autour d'un sujet spécifique. Les travaux issus de ces groupes sont ensuite présentés, débattus et validés par la commission associée.

Elles sont des lieux de débat et d'échanges sur les travaux du CIBE (programmation, réalisation, diffusion et valorisation), ainsi que des lieux de consultation sur l'actualité (exemple : comité stratégique de filière) sur les demandes des institutionnels. Les groupes de travail, constitués en fonction des actions définies comme prioritaires, travaillent à partir des contributions des membres, et notamment leurs retours d'expériences, jusqu'à la rédaction d'une synthèse ou d'un rapport.

Les commissions sont également consultées pour des prises de position, validées ensuite par le Conseil d'Administration.

Elles interviennent dans l'organisation des différents événements du CIBE liés à leur domaine de compétences.

Ces commissions sont consacrées aux thématiques suivantes :

- Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles
- Commission REX : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation
- Commission MOP : Stratégie de développement et montage des projets de chaufferies
- Commission ANI : Animation bois-énergie

Rapport moral du président

Aussi bien au niveau de la Météo que du dynamisme de la filière, l'année 2024 a été nuageuse. Dans cette brume ambiante, le CIBE a continué de jouer son rôle de phare afin d'éclairer ses membres et les parties prenantes.

Je tiens en premier lieu à remercier très vivement l'équipe du CIBE, car 2024 a été une année complexe avec énormément de sollicitations, alors même que l'effectif n'était pas au complet, loin s'en faut. Plusieurs départs ont en effet été constatés, et les recrutements n'ont pas été aisés comme pour chacune de nos structures.

Malgré cela, les évènements et les travaux sur nos thématiques ont été poursuivis afin d'accompagner le développement de notre filière bois-énergie.



Mathieu FLEURY
Président du CIBE

Concernant ce développement, je ne m'étendrai pas sur la PPE toujours pas publiée, mais plutôt sur la bonne mise en œuvre des nombreuses chaufferies bois en cours de construction sur le territoire. En effet, la crise énergétique a généré un véritable engouement des porteurs de projets concernant nos solutions vertueuses. Nous savons tous ici qu'entre la volonté de faire et la mise à feu d'une installation il se passe plusieurs mois, durant lesquels l'environnement (géopolitique, budget, prix des énergies fossiles, politique intérieure...) évolue. Ainsi un bon nombre de projets ne se concrétiseront pas. Il est donc fondamental que les deux années à venir confortent le choix des porteurs projets qui sont allés au bout de l'idée initiale.

Les mises en service d'installation ne sont jamais un long fleuve tranquille et nécessitent une très bonne communication entre toutes les parties prenantes. Il est à mon sens essentiel d'être collectivement très vigilants pour que ces démarrages soient tous couronnés de succès.

Il est en effet assez probable qu'après cette vague de nouvelles installations nous connaissions à nouveau une stabilisation du développement de la filière, pour différentes raisons. Attention néanmoins de ne pas se mettre à l'arrêt complet car comme toute filière industrielle le redémarrage ne se fera pas en claquant des doigts.

Profitions de ce moment pour poursuivre l'optimisation des différents maillons sur tous les aspects : techniques, économiques, réglementaires. Les gains attendus seront en effet indispensables pour être à nouveau au rendez-vous des futurs projets qui ne manqueront pas dès lors que le prix du gaz repassera la barre des 60-70 €/MWh, ou bien lorsque qu'une taxe Carbone sera enfin au niveau indispensable au développement pérenne et autonome de nos activités.

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. » Antoine de Saint-Exupéry, humblement attachons nous à cette tâche.

Chiffres-clés 2024

183
adhérents

838
participants
aux
événements

44
personnes
formées

7000
abonnés sur
nos listes de
diffusion

2 rapports publiés

14 réunions de commissions

103 adhérents impliqués

1 Colloque

1 stand sur
salon

3 sessions de
formation

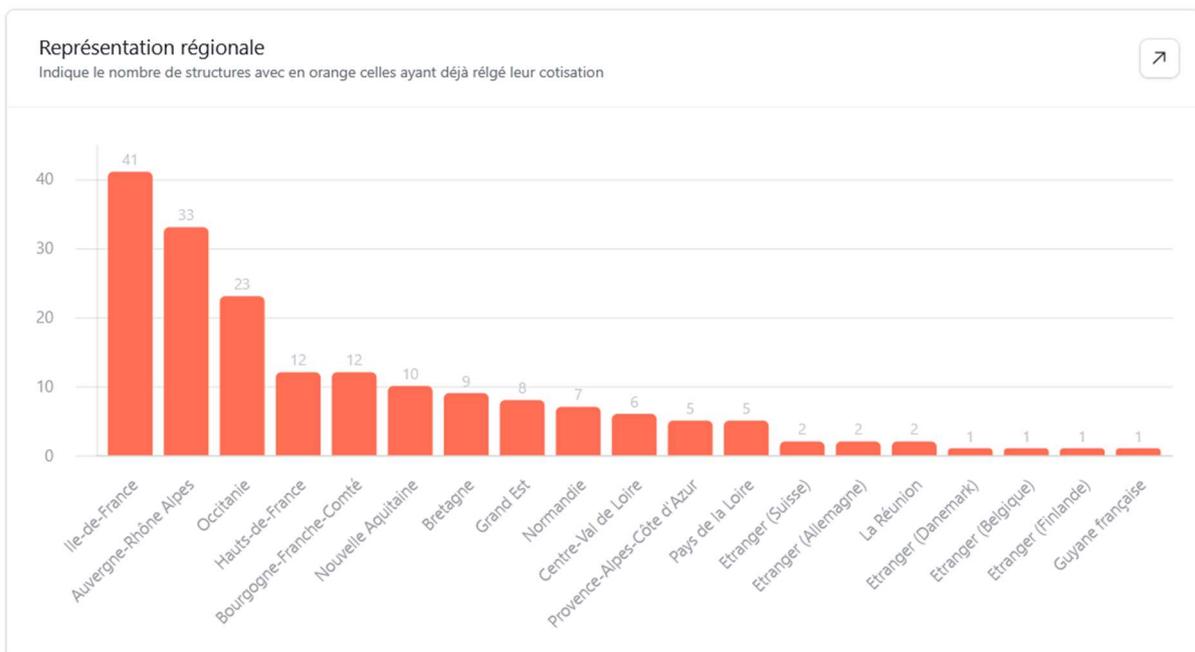
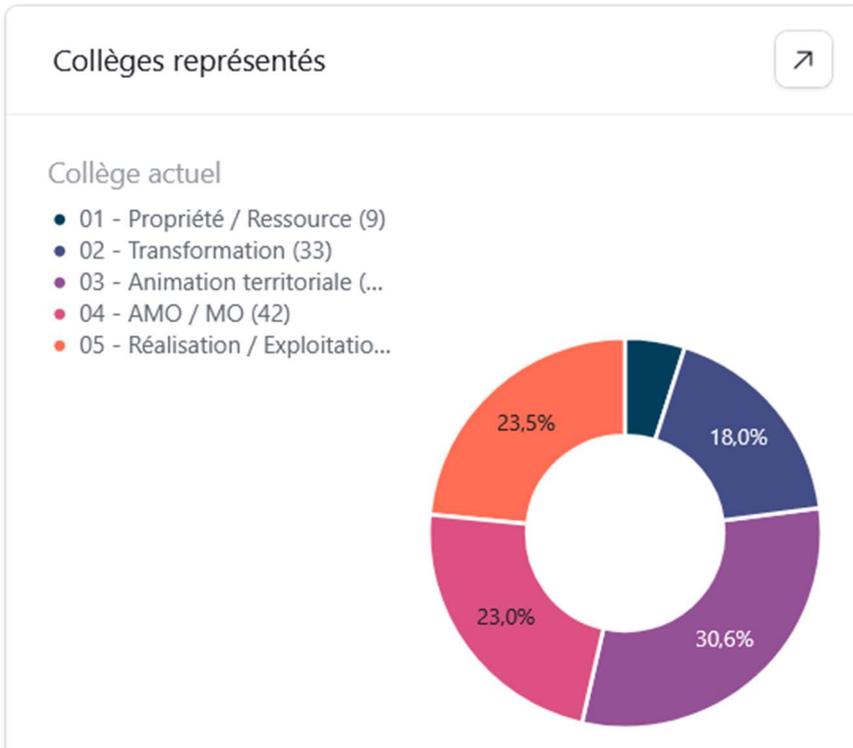
1 journée
technique

4 interventions
extérieures



Nos adhérents

Au 31 décembre 2024, le CIBE comptait 183 adhérents répartis comme suit :



Les 25 nouveaux adhérents de 2024 :

Ils sont répartis dans 4 des 5 collèges du CIBE de la manière suivante :

Collège	Adhérent 2024
02 - Transformation	MELIA
	INITIATIVES OI
	HIRAM FORÊTS & BOIS
	MAJ
	WOODAY
	FT ENVIRONNEMENT
	SB BOIS
03 - Animation territoriale	FIBOIS OCCITANIE
	ALEDA
	FIBOIS BFC
	BIOMASSE GUYANE
04 - AMO / MO	SOREIB
	TOULOUSE METROPOLE
	IMPULSE GROUPE E'NERGYS
05 - Réalisation / Exploitation	BIO ENERGIE LOZERE SAS
	HERVE THERMIQUE
	SERM
	SBTHERMIQUE
	TIGR SARL
	CATTINAIR
	MRM-PROCESS
	SAICA PAPER FRANCE
	ROQUETTE
	APOS
	L. E. ENERGIE

Moments-clés et agenda 2024

L'année 2024 fut marquée par une fin de saison de chauffe 23/24 et un début 24/25 inédit fortement marquée par une succession période pluvieuse généralisée et des stocks de début de saison faible. Le CIBE a édité une note à ce sujet à l'attention de ses adhérents en novembre 2024 pour attirer l'attention sur la situation au sein de la filière pour anticiper la saison 24/25 et auprès de l'ADEME et de l'État pour prendre les mesures nécessaires.

En parallèle de nombreux questionnements sur son développement, en lien avec les discussions sur la Programmation pluriannuelle de l'Énergie, se sont portés sur la filière auxquels il a fallu répondre. La Journée Bois énergie de 2025 a été consacré à la question du bouclage biomasse pour y répondre en partie. En complément le CIBE a travaillé à une régionalisation des objectifs de développement des projets bois-énergie en lien avec le Club de la Chaleur renouvelable.

Le CIBE s'est investi sur des enjeux importants pour la filière, ce qui s'est traduit par une forte concertation et une communication soutenue au travers de l'**organisation de réunions** de consultations internes, de suivi ou d'événements publics, **de manifestations** ou de consultations/sollicitations extérieures. Le CIBE **dans le cadre de ces consultations a dû s'exprimer à plusieurs reprises après fédération d'une position commune**, seul ou collectivement en fonction des formats (*voir chapitre IV*). Citons notamment la poursuite des travaux très denses sur la directive RED II et RED III,

Le CIBE a aussi été présent auprès de ses partenaires : ADEME, SER, le CEEB¹, FBF et le CSF² et les CSFB. Le CIBE est présent aux réunions de suivi et aux comités des utilisateurs des enquêtes CEEB (indices du bois-énergie). À noter, en parallèle, son engagement toujours très actif sur **la SSD des emballages en bois** auprès du consortium « SSD-EB » pour l'appui des professionnels à sa mise en œuvre et son suivi.

Soulignons les travaux des différentes commissions qui, **grâce à l'implication de leurs membres**, élargissent l'expertise et la professionnalisation de la filière (*voir détails au chapitre IV*).

Le CIBE s'est investi pleinement dans **un programme annuel dense de communication renforcé**, rythmé par 1 journée technique et 3 webinaires pour continuer ses actions de diffusion, sans oublier les 3 formations en partenariat avec METROL.

En 2024, **le colloque du CIBE sur Toulouse a fait la part belle une nouvelle fois à l'innovation**

Enfin, notre association a également été active auprès de ses partenaires pour intervenir dans des conférences dont RED II a été le sujet majoritaire, notamment à l'occasion de l'édition du salon Bio360 expo (anciennement Salon Bois-Énergie).

¹ Centre d'Études de l'Économie du Bois

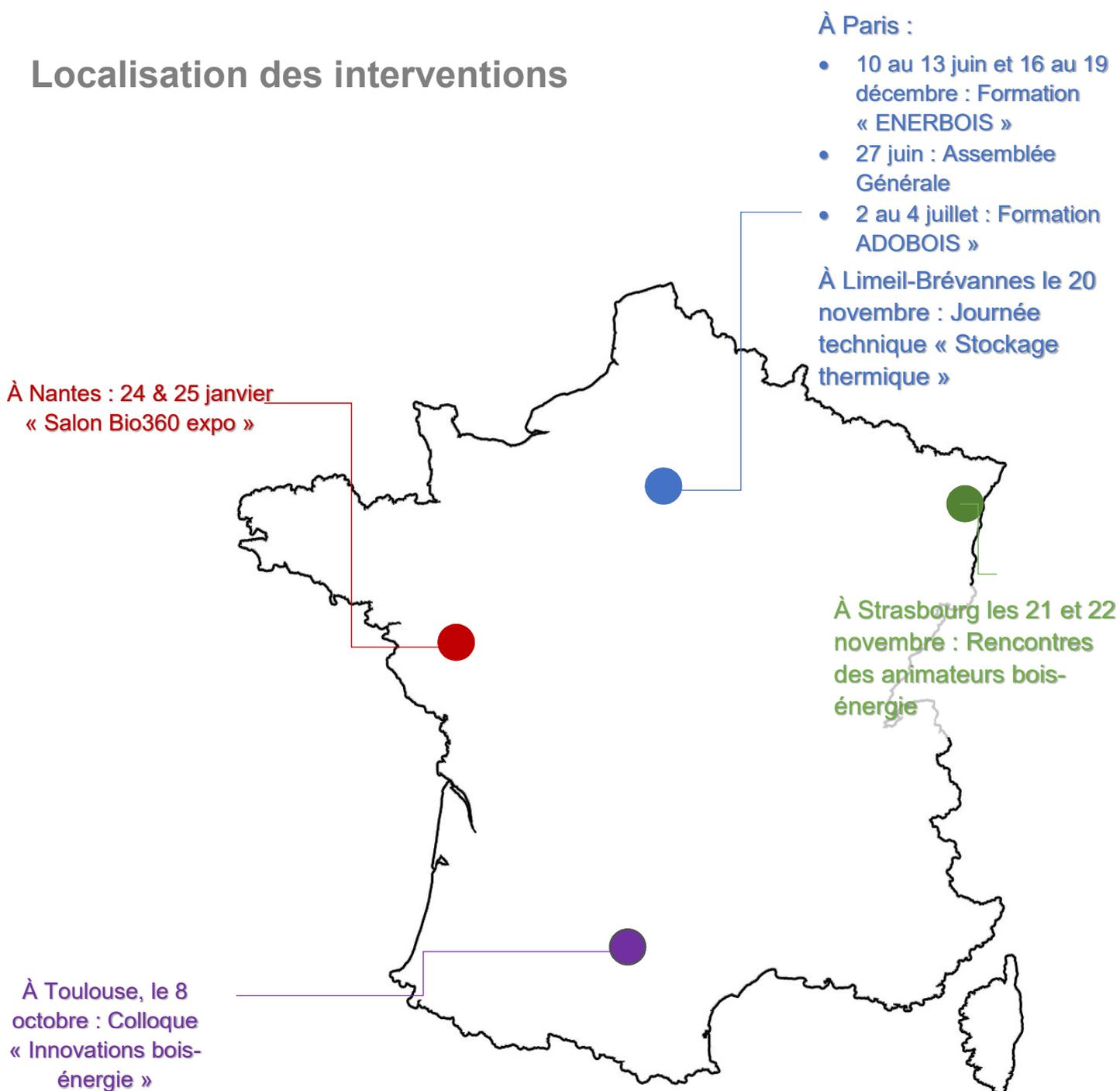
² Conseil Stratégique de la Filière Bois sur la valorisation des bois déchets

Manifestations et interventions du CIBE

Organisées par le CIBE en orange

<p>JANVIER</p> <p>24 et 25</p> <p>Salon "Bio360 expo" à Nantes</p>	<p>JUIN</p> <p>du 10 au 13</p> <p>Formation ENERBOIS coorganisée avec METROL à Paris</p> <p>27</p> <p>Assemblée Générale à Paris</p>	<p>JUILLET</p> <p>2 au 4</p> <p>Formation ADOBOIS coorganisée avec METROL</p>
<p>OCTOBRE</p> <p>8</p> <p>Colloque "Innovations bois-énergie" à Toulouse</p>	<p>NOVEMBRE</p> <p>20</p> <p>Journée technique "Stockage thermique" à Limeil-Brévannes</p> <p>21 et 22</p> <p>Rencontres des animateurs bois-énergie à Strasbourg</p>	<p>DECEMBRE</p> <p>3</p> <p>Webinaire "RED II" par le Consortium (CIBE, CNPf, COPACEL, EFF, FEDENE, FNB, FNCOFOR, FNEDT, FRANSYLVA, ONF, ONFE, UCFF et SER)</p> <p>16 au 19</p> <p>Formation ENERBOIS coorganisée avec METROL à Paris</p>

Localisation des interventions



Nos actions

Nos actions répondent aux objectifs fixés par les statuts du CIBE.

Échanger, mutualiser, rassembler, analyser et diffuser les bonnes pratiques

Cette mission est mise en place sous forme de deux actions du CIBE :

- Le travail des 4 **commissions**
- L'appui à l'association Biomasse Normandie dans la rédaction des **Cahiers du bois-énergie**.

1 RÉUNIONS INTERNES DE TRAVAIL ET DE CONSULTATION

En 2024, le CIBE s'est réuni à 22 occasions autour de :

- 8 réunions statutaires :
 - 1 Assemblée Générale
 - 3 réunions de Bureau
 - 4 réunions du Conseil d'Administration
- 14 réunions des commissions
 - Commission APR : 3 réunions de commission
 - Commission REX : 4 réunions de commission
 - Commission MOP : 2 réunions de commission
 - Commission ANI : 5 réunions de commission

2 TRAVAUX DES COMMISSIONS DU CIBE

Grâce à l'expertise et aux contributions de leurs membres, les travaux des commissions ont abouti à **2 restitutions** (rapports, livrables...) publiées en 2024.

Un grand merci à nos membres et contributeurs pour leur investissement au bénéfice du développement collectif de la filière.

2.1 COMMISSION APR : APPROVISIONNEMENT DES CHAUFFERIES ET BIOCOMBUSTIBLES



Présentation de la commission

L'approvisionnement étant une des clés de réussite d'un projet bois-énergie, le travail du CIBE consiste à élaborer des recommandations autour des axes suivants :

- Structuration des filières amont : descriptif précis des différentes catégories de combustibles bois, schémas types de structures de collecte/transformation, logistiques et articulation avec les autres usages, durabilité des filières
- Caractérisation des combustibles et définition des règles contractuelles : identification des critères d'évaluation des différents types de combustibles, élaboration de chartes techniques de référence, normes et de contrats types d'approvisionnement, suivi des prix et coûts (indexation)
- Ressources et développements nouveaux : développement de la collecte et du tri des bois de rebut, prospective pour le développement de la plaquette forestière selon différentes configurations, incorporation des produits d'origine agricole dans l'offre de combustibles.

Co-Présidents : Xavier COLLIN (I dex services) et Matthieu PETIT (FIBOIS Drôme-Ardèche et Chaleur Bois Qualité plus)

Animatrice/Secrétaire : Clarisse FISCHER

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2023-2025 :

- Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors d'une **journée** ou rendez-vous techniques
- Recommandations sur les **zones d'approvisionnement**
- Analyse et recommandations sur les **plateformes** de préparation et de stockage des combustibles
- Analyse et recommandations sur les **indices CEEB** et leur utilisation dans les contrats d'approvisionnement des chaufferies

Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2024 sont listées ci-dessous.

Convention ADEME 2023-2025		
Action	Objectifs	Commentaires
Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors d'une journée ou rendez-vous techniques	Mettre en place en région ou à distance, un rendez-vous d'échanges entre professionnels et de partages d'expériences avec des approvisionneurs expérimentés et innovants.	Webinaire organisé en 2025
Recommandations sur les zones d'approvisionnement	Les installations bois énergie doivent suivre un plan d'approvisionnement et justifier notamment d'une zone d'approvisionnement adaptée. Celle-ci doit être optimisée d'un point de vue technique, économique et environnemental, en tenant compte des ressources disponibles et des consommations. Cependant des exigences complémentaires de limite de distance peuvent apparaître pour justifier d'une ressource locale, dont la définition n'est pas partagée. L'objectif est ainsi de faire un état des lieux des indicateurs pertinents et de communiquer sur les bonnes pratiques pour la filière et pour le grand public	L'analyse bibliographique et la constitution du GT ont été réalisées en 2024, le travail se poursuit en 2025
Analyse et recommandations sur les plateformes de préparation et de stockage des combustibles	Les textes ICPE portant sur les plateformes de stockages et de préparation des combustibles sont nombreux, datés et ne sont pas ou plus adaptés à la réalité de la filière et du stockage de bois-énergie aujourd'hui. De plus ces textes sont sujets à interprétation, ce qui rend difficile leur application sur le terrain. L'objectif est de faciliter l'application de la réglementation par les professionnels et d'en partager les recommandations.	L'analyse bibliographique, la constitution du GT, des entretiens et questionnaires ont été réalisés en 2024.

Convention ADEME 2023-2025

Action	Objectifs	Commentaires
<p>Analyse et recommandations sur les indices CEEB et leur utilisation dans les contrats d'approvisionnement des chaufferies</p>	<p>Après 10 ans de publication, les indices bois-énergie du CEEB ont abouti à une large généralisation des formules d'indexation avec un taux de contractualisation inédit pour la filière forêt/bois. Sur cette période, le panel des structures enquêtées s'est enrichi et la prise en compte du taux d'humidité des combustibles a été consolidée en 2017.</p> <p>Cependant, dans le contexte de crise que nous connaissons depuis deux ans, un décalage est ressenti entre l'évolution des indices et celle des prix constatés sur le terrain</p> <p>Les objectifs de l'étude sont, d'une part, d'apporter des réponses à ces interrogations (dont la liste n'est pas exhaustive) et, d'autre part, de faire des recommandations pour optimiser la production et l'utilisation des indices bois-énergie du CEEB.</p>	<p>En 2024, la phase d'enquête des répondants a eu lieu et se poursuit par les entretiens et l'analyse globale en 2025</p>

2.2 COMMISSION ANI : ANIMATION BOIS-ÉNERGIE



Présentation de la commission

Les premières structures d'animation bois-énergie ont été mises en place suite, à la suite du « plan bois-énergie et développement local » de l'ADEME en 1994. En 2010, le CIBE a créé une commission dédiée à ces publics appelée « Animation bois-énergie ». Les objectifs de la commission sont :

- Création d'un réseau d'animateurs bois-énergie, recensement et caractérisation des structures d'animation, organisation de rencontres annuelles, mutualisation des outils (cahiers de charges...)
- Valorisation du rôle des animateurs vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études... et élaboration d'une plaquette de communication
- Apport aux partenaires financiers d'un regard global sur la filière bois-énergie : recensement des installations bois-énergie.

Co-Présidents : Grégory ZABALA (BOIS & ÉNERGIES 66) (et Nathalie BRAC (FIBOIS Bretagne) – changement de structure en 2024)

Animatrice/Secrétaire : Élodie PAYEN

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2023-2025 :

- Montée en compétences et partages d'expériences lors des **rencontres des animateurs bois-énergie**
- Bilan des **Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRt)** & complémentarité avec les animations existantes
- **État des lieux et modes de financement des structures d'animation**
- Démarchage des **copropriétés**
- Suivi des **performances environnementales** des installations
- « Nationalisation » du **concours « J'aime ma chaudière bois »**

Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2024 sont listées ci-dessous et page suivante.

Convention ADEME 2023-2025		
Action	Objectifs	Commentaires
<p>Montée en compétences et partages d'expériences lors des rencontres des animateurs bois-énergie</p>	<p>Identifier lors de ces échanges entre animateurs les freins actuels aux actions d'animation, en déterminer les pistes d'amélioration et éventuellement les formations continues à développer</p> <p>Diffuser les bonnes pratiques établies au sein de la filière au travers des commissions du CIBE</p>	<p>Les 21 et 22 novembre, l'évènement a été organisé à Strasbourg avec le soutien de FIBOIS Grand Est. Il a réuni 20 animateurs. La nouveauté de cette édition a été de mettre en place des « scénettes » de mise en situation pour améliorer les réponses à apporter aux questions-pièges du bois-énergie.</p>
<p>Bilan des Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRt) & complémentarité avec les animations existantes</p>	<p>Créés en 2016, les CCRt ont permis de dynamiser les projets « chaleur renouvelable » sur les territoires de moyennes dimensions, hors champ du Fonds Chaleur. À l'heure actuelle, on en dénombre près de 150 répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Y étaient incluses des animations et sept années après, plusieurs questions peuvent encore se poser :</p> <p>quels types de porteurs de projets ? Animation en interne ou déléguée aux structures d'animation bois-énergie en place ? Quels objectifs par EnR ? Quelle atteinte des objectifs ? Reconduction des contrats ? Délégation de la gestion des aides financière ? Quelles optimisations ?</p>	<p>Une réunion avec la personne en charge du sujet à l'époque (Louis PORTIER) a été organisée pour faire le point sur l'avancement des CCRt et leurs caractéristiques.</p>

Convention ADEME 2023-2025		
Action	Objectifs	Commentaires
État des lieux et modes de financement des structures d'animation	<p>Les structures d'animation bois-énergie existent depuis les années 1990. Structures associatives œuvrant dans des domaines variés (énergie, agriculture, forêt), leur typologie, échelles d'action, modes de financement et nombre d'ETP ont été détaillés par différents travaux du CIBE. Il s'agit notamment de la note de position du CIBE « Sept recommandations du CIBE pour dynamiser le développement de la filière sur les territoires avec l'appui des animateurs bois-énergie » de 2023.</p> <p>Il est primordial de continuer le suivi des structures impliquées dans cette dynamisation des filières locales et de la pérennité des financements dont elles bénéficient.</p>	Aucune action effectuée en 2024
Démarchage des copropriétés	L'objectif est d'identifier les freins spécifiques au développement du bois-énergie en copropriétés et formuler des recommandations concrètes à destination des animateurs bois-énergie.	Un rapprochement avec le réseau des ALEC (fédération « FLAME ») a été effectué en décembre 2024 pour identifier les expériences réunies et outils développés au sein des ALEC, mais aussi la bibliographie incontournable sur le sujet.

Convention ADEME 2023-2025		
Action	Objectifs	Commentaires
<p>Suivi des performances environnementales des installations</p>	<p>Les contraintes environnementales (émissions gazeuses et particulaires) sont de plus en plus prégnantes sur les installations non suivies par les services déconcentrés de l'État (DREAL, DRIEE), c'est-à-dire hors du champ des « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement » ou ICPE (de puissance installation inférieure à 1 MW). L'étude « ACIBIOQA » menée par l'ADEME en 2023 a permis de détailler cette situation et d'amorcer des propositions de bonnes pratiques. Les animateurs, à l'appui des porteurs de projets de ce type d'équipements, depuis l'émergence de l'idée, sont les plus à même d'apporter leur expertise pour les aider à minimiser l'impact de ces installations sur l'environnement.</p>	<p>Aucune action effectuée en 2024</p>
<p>« Nationalisation » du concours « J'aime ma chaudière bois »</p>	<p>Ce concours a été initialement lancé dans le cadre du "Plan Bois Énergie Bretagne" en Bretagne, puis élargi aux Pays de la Loire. Il vise à mettre en lumière les histoires enthousiastes et enthousiasmantes des propriétaires/utilisateurs de chaudières automatiques au bois et a, d'ailleurs, été lauréat des premiers trophées des savoir-faire innovants des animateurs bois-énergie du CIBE en 2023.</p> <p>Les animateurs bois-énergie, experts sur le sujet et au cœur des territoires seront les relais indispensables pour assurer le succès de l'événement.</p>	<p>Des échanges réguliers entre FIBOIS Bretagne et FIBOIS France ont eu lieu pour clarifier le cadre d'organisation. Un GT a été constitué et s'est réuni trois fois. Le jury a été monté.</p> <p>La communication a été lancée en septembre avec une clôture des candidatures au 31 décembre.</p>

2.3 COMMISSION MOP : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET MONTAGE DE PROJETS DE CHAUFFERIES



Présentation de la commission

Dans l'habitat, le tertiaire ou l'industrie, le CIBE apporte son savoir-faire dans le dimensionnement, le montage, le développement et la promotion des projets bois-énergie. Par le recensement et l'analyse des modes de financement, taxes et instruments du marché, et la typologie des projets, il aide à renforcer leur équilibre économique. Les objectifs de la commission sont de :

Identifier les besoins des collectivités et de leurs exploitants, notamment en matière administrative et juridique, à tous les stades de l'élaboration d'un projet (de l'étude préalable au contrôle de l'exécution du service

Proposer un programme d'action pour le développement de ces chaufferies et réseaux

Recenser, aux plans national et régional, les modes de financement public et assimilés des différentes catégories de projets

Réaliser une typologie des projets et effectuer des simulations à partir de cas concrets afin d'évaluer l'efficacité et l'impact des aides et des modes de financement disponibles

De proposer des mesures incitatives pour des opérations dans l'industrie ou l'habitat/tertiaire jugées intéressantes au plan technico-économique, mais qui n'aboutissent pas, faute de soutien ou de financement approprié.

Co-Présidents : Gilles CHAMIELEC (ENGIE Solutions) et Nibal EL ALAM (Kairos Ingénierie)

Animateur/Secrétaire : Damien CHAGNAUD (jusqu'à avril 2024), embauche de Ludovic PRIEUR en juin 2024

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2023-2025 :

- Recensement des **installations bois énergie collectives et industrielles**
- Manifestation de promotion du bois-énergie à destination des **industriels**
- Journées techniques de **promotion des réseaux de chaleur**
- Recensement des **formations initiales** traitant du bois-énergie
- Développement des **petits réseaux de chaleur au bois**

Les actions réalisées ou en cours de réalisation **en 2024** sont listées ci-dessous.

Convention ADEME 2023-2025		
Action	Objectifs	Commentaires
Recensement des installations bois énergie collectives et industrielles	Le recensement national porté par le CIBE vise à collecter, structurer et mettre à jour les données techniques, économiques et juridiques relatives aux installations bois-énergie sur le territoire national. Ce travail collaboratif, mené en lien avec les animateurs régionaux, permet de suivre l'évolution du parc d'installations, de valoriser les dynamiques territoriales et d'alimenter les analyses nationales.	Une comparaison des données du recensement précédent (2023) a été faite avec celles issues de l'enquête annuelle sur les réseaux de chaleur de chaud et de froid (effectuée par la FEDENE).
Manifestation de promotion du bois-énergie à destination des industriels	Le CIBE et CBQ+ co-organisent le village bois-énergie du 7 au 10 octobre 2025 à Pollutec (Lyon Eurexpo) pour la 3ème fois avec 9 professionnels de l'amont et de l'aval de la filière : ABSRA, Bois Énergie France, Hargassner, Laboratoire Bois-Energie (FIBOIS 26/07), Noremat, Propellet, Saelen Energie – Heizomat France, Voé et Weiss France.	Des échanges avec CBQ+ et RX (l'organisateur du salon) ont eu lieu à partir d'octobre 2024. Une présentation des modalités d'intégration au village a été effectuée en visio en novembre 2024.
Journées techniques de promotion des réseaux de chaleur	<p>Cette journée vise à valoriser les dynamiques locales autour des réseaux de chaleur bois de petite puissance en zone rurale, en mettant en lumière les retours d'expérience, les leviers techniques et les montages contractuels adaptés.</p> <p>Elle s'adresse principalement aux collectivités territoriales, afin de les accompagner dans la structuration et le déploiement de projets bois-énergie adaptés à leurs contraintes.</p>	Aucune action effectuée en 2024

Convention ADEME 2023-2025

Action	Objectifs	Commentaires
<p>Recensement des formations initiales traitant du bois-énergie</p>	<p>Ce recensement vise à identifier les besoins de formation de la filière bois-énergie à l'horizon 2030 et dresser un état des lieux des formations initiales existantes en lien avec le bois-énergie.</p> <p>Elle vise à mieux anticiper les tensions en recrutement en recensant les cursus pertinents, leurs contenus, leurs volumes horaires, ...</p>	<p>Une première phase de recensement des formations initiales traitant du bois-énergie a été réalisée.</p>
<p>Développement des petits réseaux de chaleur au bois</p>	<p>Le groupe de travail vise à identifier les freins spécifiques et les leviers adaptés au développement des réseaux de chaleur bois en zone rurale, souvent portés par de petites collectivités.</p> <p>L'objectif est de produire des propositions concrètes (juridiques, techniques, économiques) pour faciliter leur mise en œuvre, en tenant compte des enjeux de densité, de montage contractuel, de fiscalité et d'acceptabilité locale.</p>	<p>L'ensemble des éléments nécessaires à l'analyse ont été recueillis à travers plusieurs échanges approfondis avec des acteurs de terrain (exploitants, syndicats d'énergie, collectivités).</p>



2.4 COMMISSION REX : RETOUR D'EXPÉRIENCE DE CONCEPTION, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION

Présentation de la commission

Par la collecte des retours d'expérience de conception, construction et exploitation des installations au bois, cette commission s'attache à favoriser la coopération entre les nombreux intervenants, à définir les règles de l'art et ainsi accroître la performance de la filière. Elle accompagne également la recherche et la promotion des innovations. Trois méthodes d'investigation, complémentaires les unes des autres, sont appliquées par la commission :

- L'analyse chronologique d'un projet, depuis la promotion du bois-énergie et l'idée première du maître d'ouvrage jusqu'à l'exploitation quotidienne de l'installation
- L'étude des dysfonctionnements techniques observés lors du fonctionnement de la chaudière bois
- L'analyse et la comparaison de technologies (atouts/faiblesses).

Les conclusions des travaux de la commission doivent permettre, par leur vulgarisation et leur prise en compte, de rendre plus performant le parc national des chaufferies bois et d'évaluer une réalisation en termes de résultats obtenus par rapport à ceux escomptés à l'origine, afin de définir si besoin les actions correctives, confirmatives ou d'optimisation.

Co-Présidents : Yves ARNAUD (Engie Solutions) et Gaëtan RÉMOND (Inddigo)

Animateur/Secrétaire : Benoît MEAUDRE (entre juin 2023 et décembre 2024), arrivée de Léa ROUBLIQUE en juin 2025

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2023-2025 :

- Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors de **journées techniques**
- Guide de choix des systèmes de **stockage/manutention/convoyage** du bois-énergie
- Guide des bonnes pratiques du **ramonage**
- Retours d'expérience sur les **chaudières en cascade** et l'appoint bois
- Retours d'expérience sur la **gestion technique centralisée** (GTC) et la gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)

Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2024 sont listées ci-dessous.

Convention ADEME 2023-2025		
Action	Objectifs	Commentaires
Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors de journées techniques	Depuis plusieurs années, le CIBE réalise des journées techniques régionales, actions de communication et de restitution de ses propres travaux. Le succès de ces journées montre l'intérêt de les poursuivre dans d'autres régions. À travers la journée technique régionale, l'objectif est d'apporter aux acteurs du domaine de l'énergie les clefs de compréhension et d'action pour la mise en œuvre et la pratique de solutions bois-énergie.	JT organisée le 20/11/2024 à Limeil-Brévannes (94) sur le Stockage thermique : Points-clés pour optimiser conception et exploitation dans une installation biomasse
Guide de choix des systèmes de stockage/manutention/c onvoyage du bois-énergie	La gestion du combustible sur le site d'une installation bois-énergie peut être source de dysfonctionnement et doit être abordée de manière globale sur les 3 étapes d'alimentation du combustible vers la chaudière. Les professionnels de la filière bois-énergie souhaitent avoir un guide de choix des systèmes de stockage/manutention/convoyage du bois-énergie	en 2024 a été réalisée une étude bibliographique et le recensement des différents systèmes du périmètre d'étude. Une première phase de grille d'analyse a été réalisée.
Guide des bonnes pratiques du ramonage	Dans un objectif d'exploiter des installations de façon toujours plus performante (optimisation du rendement, contrôle des émissions) le ramonage semble être une étape clé. S'il n'est pas bien fait ou planifié, il peut entraîner des arrêts importants, augmenter les émissions, voir endommager le matériel. L'objectif est de compiler les bonnes pratiques et recommandations du ramonage en fonction de la configuration de l'installation (type d'échangeur, technologie de filtration, ...)	Aucune action effectuée en 2024

Convention ADEME 2023-2025

Action	Objectifs	Commentaires
Retours d'expérience sur les chaudières en cascade et l'appoint bois	Dans un objectif d'augmenter le taux d'EnR, se pose la question du tout bois et des chaudières en cascades comprenant l'appoint bois ou permettant de fournir l'ECS. L'utilisation en cascade peut également être une solution pour optimiser le fonctionnement des chaudières en pleine charge et augmenter la performance des installations. Cependant à ce jour cette solution est peu développée. Aussi les professionnels souhaitent ils mener une étude afin d'en identifier les bonnes pratiques.	Aucune action effectuée en 2024
Retours d'expérience sur la gestion technique centralisée (GTC) et la gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)	Dans un objectif d'exploiter des installations de façon toujours plus performante (optimisation du rendement, contrôle des émissions) la GTC et/ou la GMAO sont des solutions qui peuvent être pertinentes. À ce jour, le GMAO et la GTC sont surtout développées, sur des installations de grande puissance. Les professionnels souhaiteraient mener une étude pour l'intérêt d'une généralisation et sous quelles conditions	Aucune action effectuée en 2024

3 FÉDÉRER ET PARTICIPER AUX CONSULTATIONS, ACTIONS ET SUIVIS

En 2024, le CIBE a également été sollicité et pu s'exprimer auprès de plusieurs partenaires publics, souvent en partenariat avec d'autres structures de la filière voire en fédérant les consortiums dédiés par action, pour aider au développement de la filière, en valoriser les professionnels et œuvrer à une meilleure prise en compte de ses besoins et attentes.

3.1 CONTRIBUTIONS ET CONSULTATIONS OFFICIELLES

Cette année, celles-ci constituent un travail soutenu d'appui à la mise en œuvre de la directive RED II (Renewable Energy Directive) qui a mobilisé très fortement la filière et le CIBE, mais également le suivi et les contributions pour la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Enfin le CIBE coordonne deux études importantes concernant les statistiques bois-énergie et l'enquête sur les indices CEEB.

3.1.1 TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE DITE « RED II »

En 2009, la Directive RED I concernait les biocarburants (dont le biogaz transport), les bio-liquides, portait sur la biomasse agricole (et déchets/résidus), sur les critères amont (préservation de biodiversité et préservation du stockage en carbone des terres, zones humides et des tourbières).

En 2018, la Directive RED II a étendu la précédente à de nouvelles filières (combustibles et carburants solides et gazeux, électricité et chaleur), et à la biomasse forestière pour une application en 2021. Cette directive aura un impact sur l'ensemble de la filière forêt bois, car celle-ci exige notamment :

- Le respect des critères de durabilité et de réduction des GES pour pouvoir bénéficier d'aides d'État et être comptabilisé dans les objectifs de production nationaux et européens, pour les installations de seuil de puissance supérieure à 20 MW et celles soumises à quotas carbone :
 - pour toutes les installations, pour les critères de durabilité
 - pour les nouvelles, à partir du 1er janvier 2021 pour les critères GES
 - pour les déchets et résidus (comme les connexes de scieries) autres que de l'agriculture et sylviculture, seuls les critères GES s'appliquent
- La nécessité pour les opérateurs économiques de prouver le respect des critères par des contrôles indépendants.

L'attention porte notamment sur l'impact pour les plus petites structures qui risquent de ne pouvoir y répondre alors qu'elles sont intégrées aujourd'hui dans une filière structurée d'approvisionnement territorial (inférieur à 100/200km) et sur le surcoût pour des matières à coup faible voire négatif pour certaines.

Depuis 2021, le CIBE coordonne le consortium constitué des structures suivantes : CNPF, COPACEL, FEDENE, FNB, FNCOFOR, FNEDT, FRANSYLVA, ONF/ONFE, SER, UCCFF, ainsi que CBQ+. Ils ont voulu travailler ensemble compte tenu de l'enjeu pour la filière.

Ce consortium a mis en place les outils suivant à destination des professionnels et a diffusé les évolutions des doctrines accompagnant les différentes étapes de mise en œuvre :

- Une analyse de risques de non-respect des critères RED en France a été lancée avec le soutien du MAA et de l'ADEME, ainsi que la participation du MTE. Elle a été publiée en mars sur le site du MASA puis traduite.
- Le rapport sur la constitution de valeurs GES dans la filière bois-énergie française (Directive RED-II) a été publié en février 2024 afin que la filière puisse s'y référer pour le calcul des gaz à effet de serre pour les installations qui y sont soumises.
- Des fiches techniques de mises en œuvre des exigences RED2 ont également été mises en ligne

En 2024, le rythme des réunions du consortium s'est poursuivi de manière dense pour accompagner au plus juste la filière, et communiquer sur les évolutions régulières.

Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée : <https://cibe.fr/red/>

3.1.2 ÉTUDE SUR LES STATISTIQUES DU BOIS-ÉNERGIE

Les objectifs de cette étude démarrée en 2024 sont de

- Inventorier et qualifier les sources de données disponibles sur la production, les flux d'échanges et la consommation de bois-énergie, sous ses différentes présentations, en France métropolitaine (quantités)
- Identifier l'origine des **données compilées par les principales parties prenantes pour générer des totaux nationaux** de production ou de consommation de bois-énergie
- Réaliser une **préfiguration de bilan ressources / usages pour le bois-énergie**, exprimé dans toutes les unités courantes et montrant le degré de fiabilité/actualité des sources de données
- Décrire les conditions souhaitables pour **l'actualisation régulière de ce bilan et son analyse contextualisée par les professionnels de la filière forêt / bois**.
- Poser les bases d'un dispositif permettant une **vision partagée de la filière bois-énergie** (productions, marchés, flux)
- Analyser les **conditions d'articulation avec la VEM-FB et Cartofob**

Cette étude est soutenue par le MASA et le MTE.

3.1.3 SFEC/SNBC/PPE

La stratégie énergie climat a pour objectif de définir la future stratégie de la France sur l'énergie et le climat et en définir la feuille de route en s'appuyant sur la loi de programmation énergie climat LPEC) prévue fin 2023, la 3ème stratégie nationale bas carbone (SNBC), la 3ème programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2030/2035 ainsi que le 3ème plan d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Le CIBE a construit les objectifs pour le bois collectif et industriel, présenté lors de l'assemblée générale du CIBE de juin 2022. Une note conjointe CIBE/SER a été diffusée pour l'ensemble du bois-énergie domestique, collectif et industriel.

En 2023, le CIBE a diffusé ses travaux (Plénière, échange avec Carbone 4) et les a portés dans le cadre du plan Marshall de la chaleur renouvelable du club de la chaleur.

En 2024, le CIBE en lien avec le club de la chaleur, a mené des travaux sur la régionalisation des objectifs de la PPE, basés sur le potentiel de décarbonation des besoins.

3.1.4 GIS BIOMASSE (GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE) ET CTI (COMITÉ TECHNIQUE INTERFILIÈRE)

La gouvernance de la biomasse est un sujet interministériel, étant au croisement de l'agriculture, de l'énergie et des matériaux. se décline au niveau régional en s'appuyant sur les Cellules biomasse et les collectivités territoriales.

Les opérateurs de l'État y contribuent au moyen du GIS Biomasse.

Enfin, la CTI est une instance de discussion avec le GIS, les parties prenantes, l'État et les opérateurs afin d'échanger sur les différents besoins et enjeux.

GIS est une initiative de quatre opérateurs de l'État (IGN, INRAE, FAM, ADEME)

le GIS, instance scientifique et technique a pour but de produire des analyses, des données et des méthodes sur la biomasse et les équilibres ressources-usages.

Le GIS présentera à la CTI ses travaux et recueillera les avis de ses membres.

Son périmètre s'étend à toute la France métropolitaine et à toute biomasse.

Le CIBE a été nommé à la CTI.

3.2 ACTIONS TRANSVERSES THÉMATIQUES AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES

3.2.1 ADEME

Cette année 2024, le CIBE a participé aux comités de pilotage suivants :

- Étude sur le **gisement des déchets bois** dans la filière BOIS/BOIS ENERGIE, dont l'objectif est la mise à jour de l'étude de 2015 et fournir un panorama national et régional, réalisée par CEDEN, FCBA. Le rapport a été publié en 2024.
- **Projections des disponibilités en bois et des stocks et flux** de carbone du secteur forestier français dont l'objectif est de simuler l'évolution des disponibilités en bois et de l'atténuation de l'effet de serre par l'activité forêt-bois selon des scénarios de gestion et d'utilisation des produits au cours de la période 2020-2080 en prenant en compte les effets du changement climatique. Etude réalisée par IGN/FCBA. Le rapport final a été publié en juin 2024.
- Étude sur la **récolte de bois-énergie** pour la production de plaquettes forestières, réalisée par Solagro, Forestry et CBQ+, publication prévue en 2025
- Analyse de **l'origine des équipementiers** des projets France Relance Hydrogène et Industrie réalisée par EY
- Étude sur l'évolution des **coûts des énergies renouvelables et de récupération (ENRR)** entre 2012 et 2022 - Edition 2024 réalisée par BCG et EY
- Étude sur l'impact de la filière biomasse énergie sur l'emploi réalisée par IN NUMERI, SOLAGRO et SMASH publiée en 2025

Le CIBE est également intervenu lors d'un webinar co-organisé avec l'ADEME sur les **Enjeux de la pollution de l'air et impact des petites chaufferies biomasse** en janvier 2024 à destination des **animateurs bois-énergie**, les opérateurs de **CCRT** et les **Ingénieurs biomasse des Directions Régionales ADEME**

3.2.2 SSD/ECO-BOIS → CONSORTIUM « SSD EB »



SSD-EB
Sortie de Statut de Déchet
Emballages en Bois

La démarche d'accompagnement des entreprises à la mise en place de la Sortie de Statut de Déchet des broyats d'emballages en bois a été portée entre 2015 et 2022 par l'association ECO-BOIS qui a réalisé un travail important d'accompagnement des

producteurs de combustibles bois permettant à tous les opérateurs, quelle que soit leur taille, d'adapter rapidement leur organisation et obtenir la certification requise au titre de l'arrêté du 29 juillet 2014.

Depuis janvier 2023, les missions de cadrage et suivi de la démarche sont assurées par un consortium « SSD – Broyats d'emballages en bois » regroupant AMORCE, CIBE, FEDENE, FEDEREC et FNB. La gestion courante est confiée au CIBE.

Le CIBE a été et est en charge des actions suivantes :

- Réponse aux demandes d'informations : téléphone + forum et FAQ – Foire aux Questions
- Livraison des kits outils : gestions des accès – administratifs (vérification, suivi, facturation)
- Suivi de la trésorerie
- Communication

La cartographie des sites certifiés est régulièrement mise à jour et disponible sur le site du CIBE : <https://cibe.fr/consortiumssd/>

3.2.3 FBF

Le CIBE participe régulièrement aux Conseils d'Administration, et suit la veille européenne. Il participe également à la **démarche d'utilité sociétale de la filière forêt – bois – Utile par essence**.

<https://www.utileparessence.fr>



3.2.4 COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE (CSF)

Depuis sa création en 2014 le Comité Stratégique de filière bois organise, avec les membres signataires du contrat stratégique de filière, une gouvernance basée sur la participation de tous aux projets structurants menés en filière complète, avec un fonctionnement interministériel et interprofessionnel renforcé et facilitant l'alignement d'objectifs et de contributions pour les politiques publiques.

En 2023 la feuille de route du CNI est recentrée sur 4 priorités : (1) transition écologique / (2) ré-industrialisation, souveraineté et compétitivité / (3) innovation et digitalisation / (4) développement des compétences et de l'attractivité. Ces 4 axes ont été également retenus pour intégrer les contrats des filières ; la coopération inter-filières au travers de projets est également encouragée. Le CIBE est signataire de ce contrat de filière en tant que partenaire associé.

Les échanges portent notamment sur le développement des filières industrielles de la filière. Concernant le bois-énergie, y a été discuté les projets de programmation pluriannuelle de l'Énergie et de la Stratégie Nationale Bas Carbone, ainsi que de la mise en œuvre de la directive des énergies renouvelables RED.

3.2.5 CSFB CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FORÊT ET DU BOIS

Depuis mars 2023, le CIBE est membre du Conseil supérieur de la forêt et du bois.

3.2.6 SER

Le CIBE participe aux bureaux bois-énergie du SER et suivi les groupes de travail bois-énergie, et réciproquement pour le SER, ceci afin de travailler collectivement sur les sujets communs et d'assurer une complémentarité des actions qui le nécessitent.

Le CIBE a notamment participé à la nouvelle édition du panorama de la chaleur renouvelable.



CONTRAT STRATEGIQUE DE
LA FILIERE BOIS

Octobre 2023 – Octobre 2026

Logo approuvé le 14 Mars 2023 2023



3.2.7 CLUB DE LA CHALEUR RENOUVELABLE/SEMAINE DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

En 2022, Les membres du Club de la chaleur renouvelable et de récupération ont proposé un plan ambitieux et réaliste au gouvernement, aux élus et aux Français : le Plan Marshall pour la chaleur et au froid EnR&R. Il doit permettre de produire plus de 300 TWh d'EnR&R dès 2030, soit plus de la moitié de nos besoins de chaleur et de froid. Compte tenu du dynamisme actuel, les réseaux pourraient livrer 73 TWh de chaleur et plus 4 TWh de froid d'ici la fin de la décennie. Ce plan reprend les objectifs que le CIBE avait élaborés pour la programmation pluriannuelle de l'énergie. Ce plan présent plus de 60 mesures pour produire 54% de notre chaleur et froid à partir d'énergie renouvelables et de récupération locales (EnR&R) d'ici 2030.



En 2024, les travaux du club ont mené notamment à une régionalisation de ces objectifs en lien avec le projet de PPE.

Le CIBE a également été partenaire de la semaine de chaleur renouvelable.

3.2.8 COMITÉ DES UTILISATEURS DES INDICES CEEB



Le CIBE participe aux comités de suivi ainsi qu'aux comités des utilisateurs des indices nationaux sur le bois énergie.

Après 10 ans de publication, les indices bois-énergie du CEEB ont abouti à une large généralisation des formules d'indexation avec un taux de contractualisation inédit pour la filière forêt/bois. Sur cette

période, le panel des structures enquêtées s'est enrichi et la prise en compte du taux d'humidité des combustibles a été consolidée en 2017.

Cependant, dans le contexte de crise que nous connaissons depuis deux ans, un décalage est ressenti entre l'évolution des indices et celle des prix constatés sur le terrain

Une étude menée par le CEEB et le CIBE est en cours dont les objectifs sont, d'une part, d'apporter des réponses à ces interrogations (dont la liste n'est pas exhaustive) et, d'autre part, de faire des recommandations pour optimiser la production et l'utilisation des indices bois-énergie du CEEB.

3.3 ORGANISER DES ACTIONS DE FORMATION

En partenariat avec le Cabinet METROL, organisateur de formations et colloques sur les énergies renouvelables depuis 1984, le CIBE a mis en œuvre trois sessions de formation en 2024. Elles se déroulent à la fois à Paris et en digital.



Ces formations bénéficient du **label FORMAT'EREE** par le CLER – Réseau pour la Transition Énergétique afin de valoriser les formations organisées par des organismes précurseurs dans le domaine de la transition énergétique et leur démarche de qualité.

3.3.1 ENERBOIS

La formation ENERBOIS est organisée par le CIBE, en partenariat avec METROL, depuis 2012.

Sur la **méthodologie de montage de chaufferies bois-énergie en France et l'analyse globale des projets**, elle s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique du montage de projets bois-énergie.



Cette formation répond aux critères de la **qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » - RGE Etudes** qui vise à identifier les professionnels réalisant des prestations d'études ou de maîtrise d'œuvre réalisées pour des bâtiments ou installations d'énergies renouvelables de taille conséquente (chaufferies biomasse, bâtiments tertiaires, résidentiel collectif...)

En 25 sessions depuis 2012, ENERBOIS a formé plus de 360 stagiaires.

En 2023, deux sessions de trois jours chacune ont été organisées réunissant au total **32 participants**.

Consulter le **programme pédagogique** et la **plaquette de présentation** de cette formation :

<http://www.metrol.fr/enerbois-2/>

3.3.2 ADOBOIS

La formation ADOBOIS est organisée par le CIBE, en partenariat avec METROL, depuis 2017.

Sur la **méthodologie d'audit, de diagnostic et d'optimisation des performances d'une chaufferie bois**, elle s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique de l'exploitation, de l'entretien et de la maintenance d'une chaufferie bois-énergie.

En 13 sessions depuis 2016, ADOBOIS a formé plus de 140 stagiaires.

En 2024, une session de deux jours a été organisée réunissant **12 participants**.

Consulter le **programme pédagogique** et la **plaquette de présentation** de cette formation :

<http://www.metrol.fr/adobois/>

3.4 CONDUIRE ET S'ASSOCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DU BOIS-ÉNERGIE

3.4.1 MANIFESTATIONS/COMMUNICATION

Le CIBE a organisé **7 événements ouverts à l'ensemble de la filière** :

- 1 journée technique
- 3 sessions de formation (cf. chapitre 3)
- 1 colloque

3.4.2 LA JOURNÉE TECHNIQUE

LES INTERVENANTS

- Jean Marc BERTRAND - Responsable Technique – Direction des Confluences d'ENGIE
- Manal BOUHALOUF, Directrice du Cadre de Vie et de l'Environnement de la Ville de Limeil-Brévannes
- Valéry BREEMERSCH – Fibois Ile-de France
- Jan DE HOOG – Directeur du bureau d'études EXOCETH
- Johan DUMAINE - Responsable de Département d'Exploitation DR IDF d'ENGIE
- Clarisse FISCHER, Déléguée Générale du CIBE
- Raphael LAURE - Responsable commercial et développement de BEIRENS
- Benoit MEAUDRE, Chargée de projets du CIBE



Journée technique
Mercredi 20 novembre 2024
Limeil-Brévannes (94)



Stockage thermique
Points-clés pour optimiser conception
et exploitation dans une installation
biomasse

Conférences (matin)

& visite (après-midi) de la chaufferie biomasse de l'éco-quartier de Limeil-Brévannes

LE PUBLIC

Cette journée technique a rassemblé 45 personnes. Elle était animée et encadrée par 2 permanents du CIBE.

Le public de cette journée était majoritairement composé de professionnels que le CIBE classe habituellement dans le collège « Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D) » qui regroupe notamment les associations de collectivités territoriales, les collectivités territoriales à l'échelon départemental et régional, les experts et organismes d'études, les architectes, les centres de recherche, les centres techniques, les enseignants, les universitaires, les établissements financiers, les bailleurs sociaux et leurs regroupements.

Pour consulter le programme et les présentations : <https://cibe.fr/journees-techniques/jt-stockage-thermique/>

3.4.3 RENCONTRES DES ANIMATEURS BOIS-ÉNERGIE



Les rencontres annuelles des animateurs bois-énergie se sont déroulées les 21 et 22 novembre à Strasbourg et ont réuni 26 participants.

Des présentations magistrales sur divers thèmes et des ateliers y étaient proposés, avec les interventions de :

- Clarisse FISCHER (CIBE)
- Laurianne HENRY (ADEME Angers)
- Annick FABBI (Énergies 15)
- Elodie PAYEN (CIBE)
- Claire JUNKER (FIBOIS Grand Est)

Pour consulter le support et les travaux de cet évènement : <https://cibe.fr/rencontres-des-animateurs/novembre-2024-strasbourg/>

3.4.4 WEBINAIRES

Le consortium composé du CIBE, CNPF, COPACEL, EFF, FEDENE, FNB, FNCOFOR, FNEDT, FRANSYLVA, ONF, ONFE, UCFF, SER et CBQ+ a mis en place un webinaire le 3 décembre 2024.

Contenu :

- Rappel des exigences européennes et actualité de la transposition en France (dernière doctrine) par Luca Izzo (Chargé de mission biomasse) Direction du Climat, de l'Efficacité Energétique et de l'Air
- Rappel des démarches réalisées par la filière et leurs mises en œuvre et bilan des opérateurs certifiés et perspectives de fin d'année par Clarisse Fischer (Déléguée générale) CIBE
- Analyse comparative des schémas volontaires selon la typologie d'entreprise et recommandations & Obligations communes et recommandations à destination des opérateurs pour la préparation des 1er / 2ème audits par Matthieu Petit (Responsable Qualité) CBQ+
- Retours d'expériences d'un auditeur selon plusieurs schémas par Peio Bachelet-Piris (Coordinateur Bioenergies) Control Union Certifications France

Pour consulter les présentations, la foire aux questions et le replay : <https://cibe.fr/nos-actions/conferences/>.



3.5 DIFFUSION/COMMUNICATION

En parallèle des journées techniques et des conférences, le CIBE diffuse les informations sur la filière via son colloque et la Journée Bois Énergie - en alternance une année sur deux, ses lettres d'informations (plus de 15 000 destinataires) et son site internet.

Il organise ou intervient également lors de conférences. Toutes les présentations faites dans le cadre des manifestations du CIBE sont disponibles sur son site internet – sauf avis contraire de l'intervenant.

3.5.1 COLLOQUE

Quelles innovations, technologies et projets de R&D permettent de répondre aux enjeux du bois-énergie, 1ère énergie renouvelable de France ?



Le développement de la filière bois-énergie collective industrielle représente un quart des objectifs de chaleur renouvelable fixés à 38 % en 2030 selon la SFEC (Stratégie Française Énergie Climat) mise en consultation publique en novembre 2023.

C'est dans ce cadre que s'est inscrit la 16ème édition du colloque du CIBE en abordant les nombreux défis auxquels doit faire face la filière et qui nécessitent toujours plus d'anticipation, le 8 octobre 2024 à Toulouse

Cette édition a pu mettre en avant les technologies en développement et les projets de R&D pour renforcer l'efficacité de la filière, concernant les aspects techniques sur la préparation, la caractérisation et la logistique du combustible bois-énergie, le contrôle de la combustion à la maîtrise des effluents des installations bois, ainsi que le développement des réseaux de chaleur au bois. Elle était animée par Philippe Rocher du cabinet METROL

Les structures intervenantes : ADEME, APOS, France Chimie Occitanie, Chaleur Bois Qualité Plus, CEA CIBE, EIFER, FIBOIS Bretagne FIBOIS Occitanie, Froling, LERMAB – ERBE, RAGT énergie, Inddigo Région Occitanie, INP Toulouse – ENSAT, Saelen énergie/Heizomat France, SCIC Bois Énergie Lot SA, Syded du Lot Terrao, Vyncke.

3.5.2 SITE INTERNET DU CIBE



Le site internet www.cibe.fr permet de trouver une information actualisée et un éventail de données techniques et réglementaires visant à améliorer la qualité et l'image des prestations de nos adhérents.

Une partie est accessible au grand public (actualités, base documentaire, agenda, annuaires des adhérents et des animateurs

bois-énergie, cartographies, présentations faites lors des évènements CIBE, présentation des commissions et travaux du CIBE en accès public...) tandis qu'un espace dédié aux adhérents (en accès limité) permet de prendre connaissance des travaux des commissions du CIBE (documents de travail en cours et travaux produits, notes diverses produites par le CIBE, études utiles...)

Notre base documentaire en ligne met à disposition près de 1000 documents.

3.5.3 LE CIBE DANS LES MÉDIAS EN 2024

Divers membres du CIBE rédigent des articles parus dans la presse, sont cités dans des articles de presse ou sont interrogés lors d'entretiens vidéo.

Consulter la revue de presse en ligne : <https://cibe.fr/cibe-medias-2024/>

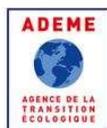
Nos finances

Information réservée à nos adhérents

L'association

Partenaires

1 PARTENAIRE FINANCIER



L'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

2 AUTRES PARTENAIRES



L'**ATEE** (Association Technique Énergie Environnement) s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences, et œuvre pour l'intérêt général.

L'ATEE est ouverte aux entreprises et collectivités consommatrices d'énergie, aux fournisseurs d'énergie, d'équipements et de services, ainsi qu'aux agents et responsables des administrations, universités, associations et aux chercheurs.



SSD-EB
Sortie de Statut de Déchet
Emballages en Bois

La démarche d'accompagnement des entreprises à la mise en place de la Sortie de Statut de Déchet des broyats d'emballages en bois a été portée entre 2015 et 2022 par l'association ECO-BOIS qui a réalisé un travail important d'accompagnement des producteurs de combustibles bois permettant à tous les opérateurs, quelle que soit leur taille, d'adapter rapidement leur organisation et obtenir la certification requise au titre de l'arrêté du 29 juillet 2014.

Depuis janvier 2023, les missions de cadrage et suivi de la démarche sont assurées par un **consortium « SSD – Broyats d'emballages en bois »** ou « **SSD-EB** » regroupant **AMORCE, CIBE, FEDENE, FEDEREC et FNB**. La gestion courante est confiée au CIBE.



France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, a été créée fin 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis, France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Volontaire Obligatoire (CVO), des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'interprofession nationale regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les experts forestiers de France, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainetiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, parquet massif et emballage en bois caisses palettes et emballages légers).



Le cabinet **METROL**, créé en 1984 par Philippe ROCHER, intervient principalement pour le compte de partenaires institutionnels, sur les thèmes de la transition énergétique, des nouvelles technologies de l'énergie, des énergies renouvelables, et de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. METROL est spécialisé dans l'organisation et l'animation de séminaires techniques, de colloques, de congrès, de sessions de formation et de tables rondes thématiques.

METROL conçoit et organise également des actions d'accompagnement des projets et programmes de promotion de la transition énergétique et des énergies renouvelables (information, sensibilisation, voyages d'études...).



Le **Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)**, créé en 1993, est l'organisation industrielle française des énergies renouvelables et regroupe l'ensemble des secteurs : bioénergies (dont France Biomasse Énergie), énergies marines, éolien, géothermie, hydroélectricité et solaire.

Il a pour vocation de promouvoir les intérêts des industriels et des professionnels des énergies renouvelables auprès des pouvoirs publics, du parlement et de toutes les instances en charge de l'énergie, de l'industrie, de l'emploi et de la recherche.

3 ORGANISATION

3.1 BUREAU

Président :

- **Mathieu FLEURY** (Biocombustibles SAS)

Vice-présidents :

- **Antoine BLED** depuis juin 2025, **Jean-Baptiste SCHWEBEL** (ONF Énergie) de juin 2024 à mai 2025
- **Jérôme DELANNOY** (ENGIE SOLUTIONS)
- **Annick FABBI** (ENERGIES 15)
- **Marion LETTRY** (FEDENE – Fédération des services énergie environnement)
- **Stéphane MAGOT** (AMORCE)
- **Dominique PLUMAIL** (CEDEN)
- **Blandine ROBERT** (INDDIGO)

Trésorier :

- **Frédéric CRUCHON** (BEF)

Secrétaire :

- **Éric VIAL** (Propellet France)

3.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège 01 : « Propriété / Ressource »

- **CNPF – Centre National de la Propriété Forestière** (Amaury LATHAM)
- **EFF – Experts Forestiers de France** (Eric BOITTIN)
- **FNCOFOR – Fédération Nationale des COMMUNES FORESTIÈRES** (Philippe CANOT)
- **Fransylva – Fédération des Forestiers Privés de France** (Rémi FOUCHER)
- **ONF Énergie- Filiale de l'Office National des Forêts** (Antoine BLED depuis juin 2025, Jean-Baptiste SCHWEBEL de juin 2024 à mai 2025)
-)

2ème collège : « Transformation »

- **BEF – Bois Énergie France** (Frédéric CRUCHON)
- **BIOCOMBUSTIBLES SAS** (Mathieu FLEURY)
- **FEDEREC** Palettes et bois (Louis de REBOUL)
- **FNB – Fédération Nationale du Bois** (Nicolas DOUZAIN-DIDIER)
- **FNETD – Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires** (Gérard NAPIAS)

3ème collège : « Animation territoriale »

- **AMORCE** (Stéphane MAGOT)
- **BIOMASSE NORMANDIE** (Marie GUILLET)
- **ENERGIES 15** (Annick FABBI)
- **FIBOIS Pays de la Loire** (Stéphane PRIGENT)
- **PROPELLET FRANCE** (Éric VIAL)

4ème collège : « Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D) »

- **ATEE – Association Technique Énergie Environnement** (Daniel CAPPE)
- **CEDEN** (Dominique PLUMAIL)
- **EEPOS** (Guillaume FORTIN)
- **FCBA Institut Technologique – Forêt, Cellulose, Bois construction, Ameublement** (Gérard DEROUBAIX)
- **INDDIGO** (Blandine ROBERT)

5ème collège : « Réalisation / Exploitation »

- **CORIANCE** (Frédéric LEDOUBLE)
- **DALKIA** (Dominique KIEFFER)
- **ENGIE SOLUTIONS** (Jérôme DELANNOY)
- **FEDENE – Fédération des Services Énergie Environnement** (Marion LETTRY)
- **IDEX SERVICES** (Thibault YON)

3.3 ÉQUIPE SALARIÉE

En 2024, l'équipe salariée du CIBE était constituée de :

- **Christine ALBERTO**, Assistante polyvalente - de *mai à septembre 2024*
- **Damien CHAGNAUD**, Chargé de projet et animateur de la commission MOP - *jusqu'à avril 2024*
- **Sonia CHRISTIAENS**, Assistante polyvalente - *à partir de décembre 2024*
- **Clarisse FISCHER**, Déléguée générale et animatrice de la commission APR ;
- **Benoît MEAUDRE**, Responsable de projet et animateur de la commission REX – *jusqu'à décembre 2024*)
- **Elodie PAYEN**, Gestionnaire de projet et animatrice de la commission ANI
- **Ludovic PRIEUR**, Responsable de projet et animateur de la commission MOP - depuis en juin 2024
- **Isabelle TAMPIGNY**, Assistante polyvalente - *jusqu'à mars 2024*

De plus, le CIBE a accueilli une stagiaire :

- Du 18 mars au 30 août : Maëlle ARNAUD, étudiante à l'université de Montpellier, en stage de chargée de projet sur la durabilité de la production des combustibles bois.

Les atouts du CIBE

Le Comité se concentre sur le **seul bois-énergie et tout le bois-énergie**, sous toutes ses formes et pour tous les **usages collectifs et industriels**. Il aborde les aspects techniques, économiques, financiers et réglementaires auxquels est confrontée la filière.

Il fournit des **analyses et retours d'expériences sur des questions techniques pointues** utiles à la consolidation et au développement de l'activité des professionnels de la filière. Pour ceux qui participent régulièrement aux commissions, il offre une somme d'informations, en temps réel, qui permet à chacun de situer son activité au sein de la filière.

Le CIBE participe ainsi à la professionnalisation de la filière.

Plusieurs outils ont été construits également pour une diffusion aisée et pédagogique des principaux travaux :

- l'espace Adhérents du site internet où sont fournis les documents finalisés des commissions,
- les manifestations (colloque annuel, journées techniques, rencontres des animateurs bois-énergie et formations) où sont présentés les travaux-phares des commissions et pour lesquelles les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels,
- la lettre d'informations qui identifie, tous les trimestres, les actualités dont celles du CIBE et les nouveaux documents produits et mis en ligne.

Comment adhérer ?

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site internet



ou fourni sur simple demande à
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Nos actualités et travaux sur :
www.cibe.fr



28 rue de la Pépinière - 75008 PARIS



Soutenu par l'Ademe

